

Procès-Verbal du Conseil Municipal en date du 13/02/2023

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Denis MERVILLE, Maire.

** Etaient présents : Monsieur Christian LECLERC, Mesdames Isabelle GOURVIL, Marie-Claire BARREE, Sophie PESQUET, Julie BOUTRY, Monsieur Stéphane DUVAL, Madame Valérie DUBOS, Messieurs Gérard JOURNO, Pierre CHAIX et Laurent COMMARE, Madame Clarence LEGALLAIS et Messieurs Philippe BANVILLE et Frédéric PETIGNY.*

Formant la majorité des membres en exercice.

** Absent excusé : Monsieur Sébastien CANU (pouvoir Mme PESQUET).*

Madame Julie BOUTRY a été élue Secrétaire de séance.

Approbation à l'unanimité du PV de la réunion du 13 décembre 2022.

ORDRE DU JOUR :

- ▶ Budget primitif 2023 – Communauté urbaine
- ▶ Bar-Tabac – acquisition en direct – non portage par l'EPFN
- ▶ Rénovation des vestiaires de football – subvention FAFA
- ▶ Pom'Happy – avance sur subvention 2023

BUDGET PRIMITIF 2023 – CU Le Havre Seine Métropole (délibération 2023/01)

M. le Maire en donne les éléments essentiels. L'intégralité du document, portant sur le budget primitif de l'exercice 2023, peut être consultée en Mairie.
Le conseil municipal prend acte de cette communication.

BAR/TABAC – ACQUISITION EN DIRECT – NON PORTAGE PAR L'EPFN (délibération 2023/02)

Une promesse de vente a été signée le 22 décembre 2022. Après une visite des lieux, il s'avère qu'en dehors de l'acquisition, certains travaux conséquents sont à prévoir notamment l'électricité. La problématique du financement est la suivante : faire porter l'acquisition par l'Etablissement Public Foncier de Normandie puis rachat ultérieur par la commune OU trouver dès à présent des partenaires susceptibles de subventionner l'opération. Après de nombreux contacts, seul le Département pourrait apporter son aide à hauteur de 30%, sur l'acquisition et les travaux, à condition de mener le projet directement, sans le concours de l'EPF Normandie. Dans l'intérêt de maintenir le commerce local, M. le Maire propose au Conseil Municipal de porter le projet en direct, sans l'EPF Normandie et de solliciter le Département pour apporter son concours financier. **Accepté à l'unanimité.**

RENOVATION DES VESTIAIRES DE FOOTBALL – DEMANDE DE SUBVENTIONS – COMPLEMENT (délibération 2023/03)

En complément de la délibération 2022/34 du 26 septembre 2022, il convient d'autoriser M. le Maire à déposer une demande de subvention au titre du FAFA – Fonds d'Aide au Football Amateur en plus des financeurs déjà cités. En effet, suite à un contact avec la Fédération Française de Football Amateur et un rendez-vous avec les représentants de l'ESPC, cette possibilité de financement a été évoquée. **Autorisation donnée à l'unanimité.**

AVANCE SUR SUBVENTION 2023 - POM'HAPPY (délibération 2023/04)

Suite à la hausse des charges supportées par POM'HAPPY pour la gestion de la restauration scolaire et le périscolaire, le versement d'une avance de 3 000€ sur la subvention 2023 s'avère nécessaire en attendant le vote du budget primitif 2023. **Approuvé à l'unanimité.**

QUESTIONS DIVERSES – INFORMATIONS – COMMUNICATIONS

- Nomination d'un nouveau Préfet : M. Jean-Benoît ALBERTINI successeur de M. Pierre-André DURAND.
- Accueil des nouveaux-habitants 2020-2023 le vendredi 17 mars à 18h30 à la salle des fêtes.
- Communications des projets 2023 de la Maison pour Tous de St Romain.
- Solidaribus : point d'accès au numérique itinérant proposé par le Secours Populaire Français. Expérimental pour un an. Candidature posée. Sujet à évoquer aussi en CCAS.
- Formation aux Gestes qui sauvent par l'Amicale des Pompiers d'Angerville : 20€ par enfant sur un créneau de 2h. Voir si alternative possible en internet (S. PESQUET).
- Remplacement des conteneurs non conformes : fin de l'opération gérée en direct par la CU.
- Unité Ambulancière de Sécurité Civile : propose ses services si des événements nécessitent la mise en place de postes de secours.
- Présentation de l'affiche sur le harcèlement réalisée par les enfants de CE dans le cadre d'un projet scolaire. Félicitations à ces jeunes.
- Bilan mis en place du contrôle d'accès aux centres de recyclage : 148 foyers inscrits à ce jour. Si procédure informatique difficile, formulaire à disposition en Mairie.
- Demande de disponibilité présentée par Tom RECHER, agent d'entretien des espaces verts à compter du 1^{er} avril 2023, pour 3 ans. Procédure de recrutement pour remplacement lancée.
- Ateliers Equibr'age : destinés aux aînés. A organiser sur Sainneville (S. PESQUET et P. CHAIX).
- Acquisition de voirie Impasse des Sports : reportée ultérieurement faute de retour de la Communauté urbaine pour une intégration éventuelle dans le domaine communautaire.
- Reconstruction du local pétanque – foot : permis de construire déposé, instruction en cours. Retour ABF ce jour.
- Inspection de voirie réalisée par M. BEUVIN – CU et S. DUVAL :
 - o Remarque : mail de M. BEUVIN concernant le renforcement de voirie Chemin de la Forge à différer en raison des travaux d'effacement sur la RD31 qui vont bientôt démarrer / à revoir.
 - o Conservation des horaires d'extinction de l'éclairage public à ce stade.
 - o Petits aménagements concernant la végétation à faire autour des points de défense incendie.
- Territoire Engagé pour la Nature (TEN) : commune lauréate du label remis le 26/01. Engagements pris pour 3 ans. Elargir la commission Nature aux habitants, écoles, associations rapidement. M. MERVILLE copilotera en binôme avec I. GOURVIL. Opération subventionnable par le Département – petites actions sur l'environnement, plancher : 10 000€ HT. Date retenue : lundi 6 mars à 14h pour 1^{ère} ébauche du programme TEN.
- Séisme en Turquie/Syrie : aide éventuelle. A revoir.

Après lecture de quelques remerciements, l'ordre du jour étant épuisé, les membres du conseil municipal se séparent à 20h00.

Le Maire, Denis MERVILLE

**La secrétaire de séance,
Julie BOUTRY**